

# Jeter le néolibéralisme aux oubliettes de l'histoire ! (II)

**Une réorganisation des flux de marchandises et de capitaux est inévitable**

La libéralisation du commerce et celle des mouvements de capitaux, combinés avec des coûts de transport extrêmement bas ont engendré à l'échelle mondiale délocalisations, sous-traitance et production à la demande, voire le juste-à-temps. Causant ainsi la perte de millions d'emplois dans les pays industrialisés, créant des chaînes de production longues et complexes et gonflant les activités de transport avec les dommages environnementaux qu'on connaît. Cette évolution, tirant profit des conditions de production déplorables dans les pays dits « émergents », a pu s'imposer dans les pays développés à l'aide de prix défrayant toute concurrence et elle fut prônée tout récemment encore au moyen de traités de libre échange négociés par l'Union européenne, dévouée corps et âme au néolibéralisme.

Il fallait la crise sanitaire du Coronavirus, qui a fait éclater au grand jour la dépendance vis-à-vis de la Chine au niveau des médicaments et des produits sanitaires, pour que tout d'un coup les arguments rationnels réprimés systématiquement par les adeptes d'une mondialisation à tout va, deviennent incontestables. Au-delà des produits vitaux dans le vrai sens du terme, le débat tend à s'élargir vers des productions industrielles dites stratégiques [\[1\]](#) à définir par les pouvoirs publics, vers la suffisance alimentaire et vers le « produire local » ou régional. Les mots-clés de ce

revirement sont « État-stratège », rapprochement entre lieux de production et lieux de consommation ou encore raccourcissement des chaînes de production.

Il s'agit d'un revirement idéologique qui trouve actuellement un large support dans la population et qui devrait se répercuter aussi au Luxembourg dans la transition vers une agriculture plus écologique et dans le développement d'une politique de coopération régionale.

Dans ce contexte, il est d'autant plus inacceptable que la majorité parlementaire DP/LSAP/Déi Gréng vient de ratifier le traité CETA établi entre le Canada et l'Union européenne. Dans l'esprit de millions de citoyens européens protestataires, ce traité élargit le pouvoir des entreprises multinationales, auxquelles il offre la possibilité d'attaquer un État devant un tribunal spécial [\[2\]](#) si une loi risque de faire diminuer leurs profits, il tend à niveler vers le bas les normes sociales, écologiques, de santé et de protection du consommateur, il rend les privatisations existantes définitives et il menace l'agriculture européenne et de manière générale les chemins de production et de consommation de proximité. La ratification dans la même foulée du traité de libre échange de l'UE avec Singapour montre que pour notre gouvernement les intérêts économiques priment sur les violations des droits humains dans cet Etat. Un tel comportement tout particulièrement de la part des Verts luxembourgeois sème évidemment le doute quant à une mise en question sérieuse des normes néolibérales.

Une sortie de ces normes rencontrera la résistance la plus acharnée du côté des marchés financiers déréglementés. La libéralisation des marchés financiers, initiée dans les années 1980 par Madame Thatcher, Monsieur Reagan et Cie, a été le

vecteur qui a permis la transition du capitalisme amadoué d'après-guerre vers le capitalisme sauvage actuel. C'est au moyen des marchés financiers que les grandes fortunes, les banques et les firmes multinationales mènent le jeu, exploitent à leur profit les différences entre pays, réduisent les moyens de financement des États via la concurrence fiscale et spéculent à tort et à travers à l'aide d'instruments insoutenables.

Ce pilier financier essentiel du système néolibéral a permis au Luxembourg de tirer son épingle du jeu après la dégringolade de sa sidérurgie. Il est un fait que sa place financière est le fruit de pratiques d'évasion et d'optimisation fiscale à grande échelle et que ces pratiques, qui perdurent, privent d'autres pays des ressources nécessaires pour développer leur économie, pour lutter contre les inégalités croissantes, pour réussir la transition écologique et, dans un futur proche, pour sortir de la récession. Du moins le Luxembourg a-t-il été cosignataire d'une lettre adressée au président du Conseil européen, demandant la création de coronabonds. Notre Premier ministre semble donc avoir compris les signes du temps.

Il en est tout autre du côté des Pays-Bas, dont les politiciens libéraux actuellement aux commandes bloquent une politique de dette commune européenne, alors que leur pays mène la danse dans l'Union (avec le Luxembourg) en matière d'évasion et d'optimisation fiscale [\[3\]](#). C'est honteux !

**Il faut maîtriser la crise climatique**

La crise du Coronavirus a fait passer à l'arrière-plan la crise climatique. Or celle-ci n'a pas disparu pour autant. Qui plus est, le rétrécissement de l'environnement naturel, qui constitue un aspect de la crise climatique est souvent cité comme facteur majeur ayant favorisé le passage du virus du monde animalier vers le monde des hommes. Du même coup, la crise sanitaire actuelle préfigure en raccourci les effets dévastateurs de la crise climatique à venir.

La maîtrise de la crise climatique ne peut être laissée aux financiers privés. C'est ce qu'il faut conclure au vu du peu de capitaux privés mis à disposition de cet objectif essentiel. Les fonds dits « durables » ne pèsent actuellement que 1 % du capital mondialement investi. Quant aux *“green bonds”*, ils ne constituaient fin 2019 que 2,2% du stock de toutes les obligations. Aussi le Global Green Finance investment index de mars 2019 remarque-t-il: “ ... *so long as oil and gas companies remain profitable, they can attract other investors.*”

Dès lors, puisque ceux auxquels les idéologues du néolibéralisme ont laissé les clés de la planète continuent de courir après leurs profits à court terme alors que la maison brûle, les pouvoirs publics sont dans l'obligation de reprendre en main les moyens de financement. Régulation des marchés financiers, isolement des paradis fiscaux, imposition des grandes fortunes et des entreprises multinationales, voilà les ingrédients essentiels d'une politique de sortie du néolibéralisme. Cette démarche à mettre en oeuvre à moyen et long terme assurera aux pouvoirs publics les moyens nécessaires pour réussir la transition écologique et climatique tout en réduisant les inégalités. C'est un vrai travail d'Hercule pourtant indispensable!

Matthieu Auzanneau observe dans la revue Alternatives Économiques: « *La crise sanitaire du coronavirus montre qu'il n'y a que le rôle planificateur de l'Etat pour répondre à l'incroyable fragilité du système* »<sup>[4]</sup> Cela remet à l'ordre du jour le rôle essentiel de l'État et d'une planification assortie d'objectifs précis et de moyens suffisants. On est ainsi loin de la confiance aveugle dans le marché comme régulateur automatique des problèmes économiques, sociaux et à plus forte raison climatiques.

Dans l'immédiat, face à la récession qui s'annonce et à la crise climatique qui se renforce sans cesse, il faudra soumettre l'attribution d'aides à l'investissement tant nationales qu'européennes à des conditions précises : développement de modes d'organisation et de production bas carbone avec économie de ressources et énergies renouvelables, mise en avant de l'économie circulaire, mesures protectrices de l'environnement et de la biodiversité. Dans ce contexte, il est tout à fait inadmissible de continuer à soutenir avec de l'argent public la production de grandes voitures de luxe, même électriques. Dans le même ordre d'idées, il s'agira d'éviter que les ressources prévues pour le « *Green deal* » européen ne deviennent la proie de mesures destinées à préserver la sacro-sainte croissance, qu'on a d'ailleurs eu bien du mal à maintenir à un niveau suffisamment élevé pour éviter le chômage et tenir les fausses promesses des néolibéraux. Ainsi L'OCDE avait estimé dans son rapport « *Horizon 2060 : perspectives de croissance économique globale à long terme* »: « ... *la croissance tendancielle de la zone OCDE s'établira autour de 1 $\frac{3}{4}$  à 2 $\frac{1}{4}$  pour cent par an en moyenne.* »<sup>[5]</sup>

Pour l'Union européenne, la crise actuelle pourrait constituer une chance pour prendre un nouvel élan commun en direction d'une société plus respectueuse des hommes et de la nature. Pour saisir cette chance, il faudrait pourtant qu'elle remette en question ses traités, tournés vers le tout-marché, la concurrence et la croissance extensive.

Alors que le dévouement au tout-marché s'apparente particulièrement au néolibéralisme, la concurrence entre États membres est mise en évidence dans l'Union européenne notamment par le nationalisme fiscal. L'idée de la concurrence entre les États de l'Union culmine dans l'interdiction inscrite dans les traités de Maastricht et de Lisbonne, qu'un État membre aide un autre à rembourser ses dettes ou que la Banque centrale européenne achète des titres publics à l'émission.

Quant à la croissance, d'aucuns prétendent qu'il ne peut y avoir de capitalisme sans croissance.

Sans creuser ici cette affirmation, tout homme ou femme raisonnable doit admettre que face aux ressources finies de la planète, une croissance infinie n'est pas soutenable. Dès lors, la sobriété dans nos comportements de consommation devra être de mise, sinon on court à la catastrophe. John Maynard Keynes, que les adeptes du néolibéralisme ont fait passer pour un théoricien dépassé, focalisé sur un rallumage à courte échéance de la conjoncture à l'aide de dépenses étatiques inflationnistes, était bien conscient qu'il ne peut y avoir de croissance infinie. Il a fait référence à la stagnation inhérente au système dans le long terme comme stade final du capitalisme à différents endroits de son œuvre<sup>[6]</sup>. Keynes a considéré la limitation de la croissance comme un moyen d'entrer dans un âge d'or et il a mis en avant d'autres priorités sociales que le consumérisme. Il avait argumenté dans cette direction déjà lors de son « Essai sur les possibilités économiques de nos petits-enfants »<sup>[7]</sup> en 1930 et il a développé ces idées dans le dernier chapitre de sa

« Théorie générale »<sup>[8]</sup> et surtout dans le mémorandum qu'il a remis en 1943 au gouvernement britannique<sup>[9]</sup>. Il a préconisé notamment :

- – une répartition équitable des revenus pour assurer une consommation suffisante permettant de racheter la production;
- – une augmentation de la part étatique dans l'économie pour construire et approvisionner les infrastructures publiques et égaliser les deux variables Epargne et Investissement de son modèle;
- – une réduction du temps de travail pour tenir compte de l'augmentation de la productivité et c-continuer d'assurer le plein-emploi.

Voilà autant d'éléments qui font partie du cadre revendicatif des forces de gauche tant au Luxembourg qu'à l'étranger!

**Guy Foetz** 10/05/2020

[\[1\]](#) Au début de la pandémie en Europe, le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire a même évoqué la nationalisation de certaines entreprises pour « *protéger notre patrimoine industriel* ».

[\[2\]](#) *Die Form der Schiedsgerichte wurde zwar verändert, aber es bleibt eine außerordentliche Gerichtsbarkeit erhalten,*

welche allein multinationalen Gesellschaften offen steht. Ihre Richter – auch wenn es öffentliche sind – müssen nach den Prinzipien der “indirekten Enteignung” , der “fairen und gerechten Behandlung” und des notwendigen “wissenschaftlichen Belegs” urteilen, die im CETA-Abkommen verankert sind. Schon allein die Tatsache, dass den Investoren eine exklusive Sonderstellung eingeräumt wird, zeigt, wessen Geistes Kind dieses Freihandelsabkommen ist. Werden etwa die Arbeitskräfte gegen einen Lohnverlust oder eine unfaire und ungerechte Behandlung geschützt, welche die Globalisierung mit sich bringt ? Werden Umweltstandards gesetzt, die bei Warenimporten respektiert werden müssen ? Nichts dergleichen ist der Fall ! Stattdessen leistet der eigentliche Text des Abkommens einer Paralleljustiz, mit einer zukünftigen einseitigen Jurisprudenz Vorschub, die den Profit in den Mittelpunkt stellt und soziale- und Umweltaspekte als zweitrangig erscheinen lässt. in: « Bravo les Wallons ! », Guy Foetz, 04-11-2016, Tageblatt.

[\[3\]](#) The axis of tax avoidance, Tax justice network, 28/04/2020.

[\[4\]](#) Les « Cygnes noirs » nous condamnent-ils à l'impuissance ? , Alternatives économiques 28/03/2020.

[\[5\]](#) Horizon 2060 : perspectives de croissance économique globale à long terme, Études de politique économique de l'OCDE, n° 3, 2012, p.8.

[\[6\]](#) Voir à ce sujet: Karls Georg Zinn, Wachstumszwänge im Kapitalismus: Die gespaltene Keynes- Rezeption, Jena 2013.

[\[7\]](#) J.M. Keynes, Economic Possibilities for our Grandchildren, Nation and Athenaeum, 1930.

[\[8\]](#) J.M. Keynes, The General Theory of Employment, Interest and Money, 1936.

[\[9\]](#) J.M. Keynes, The Long Term Problem of Full Employment, 1943.